



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 4 septembre 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 30.

Organisation de l'assemblée générale de l'association

L'AG aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Grange et sera suivie par un buffet dînatoire au tarif de 5€ par personne.

Buffet dînatoire : 115 personnes sont inscrites au buffet.

Le règlement se fera par chèque, à l'ordre de Bessines animation, sur place le jour de l'A.G.

En même temps que les personnes émargeront sur la liste de présence de l'AG, on pointera les inscrits au buffet. En échange de leur règlement, ils recevront un jeton à échanger au moment du repas par une assiette et des couverts.

- 4 personnes à l'entrée pour gérer (émargement, paiement repas, distribution de jetons) : Jeannette, Jean-Charles, Thérèse et Marie-Christine.
- Installation de la salle à partir de 16h30 : Jeannette, Gilbert, Jean-Charles, Gérard, Marie-Christine, Alain, Michel, Patrice et Thérèse.

Apéritif et amuse gueule (pour toutes les personnes présentes), terrines, grillons, crudités, viande froide, pizzas, fromage, dessert, vins (pour ceux qui se seront inscrits au buffet). A ce jour, il reste les pizzas à commander, le Villagio ne pouvant pas nous fournir. Prévoir le pain.

Partie administrative :

- les différentes interventions et les documents nécessaires ont été préparés. Le trésorier donne les chiffres du bilan financier qui seront présentés demain. Ils seront détaillés dans le compte rendu de l'AG. Georges Pillet, commissaire au compte de notre association, sera sollicité pour valider les comptes.
- Comme à chaque fois, la parole sera donnée à chaque responsable de section pour faire un bilan (nombre de participants, activités, projets...) et le temps d'intervention ne devra pas dépasser 3 minutes.
- Pour ceux qui seront absents, il est possible d'envoyer un mail avec les renseignements concernant leur activité, que le président donnera à leur place.
- Les membres du C.A sont renouvelables par moitié tous les deux ans. Sont concernés cette année par un vote à l'assemblée générale : Jeannette Baranger, Michel Bonnet, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Sylvie Lagrange, Patrice Chotard, France Rousseau et Etienne Roy. Les personnes de cette liste ont confirmé qu'elles se maintenaient comme membre du CA.
- Si parmi les membres invités aux réunions (responsables de section non élus) certains souhaitent intégrer le CA, comme d'ailleurs tout adhérent, il faudra se signaler par mail, si possible, avant l'assemblée générale. Sinon pendant l'AG.
- Patrick Guérit a fait part de sa démission. Laurent Fauveau est candidat pour intégrer le C.A. Peut-être un autre candidat en la personne de Jean-Luc Sauzeau. A voir à l'AG.

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

Organisation du vide grenier du dimanche 8 septembre sur le parking de la Mude

Avant le 8 septembre :

- Thérèse a envoyé aux exposants habituels les bulletins d'inscription ; à ce jour 80 emplacements réservés
- emplacement 8€ les 4 m avec possibilité de garer son véhicule sur l'emplacement
- matériel retenu par Alain Fy auprès de la mairie et du comité des fêtes. : 2 tonnelles, rallonge électrique, 6 tables et 3 tables de largeur différente et 6 bancs. Une table supplémentaire a été prévue pour mettre à côté de la buvette et servir de stand pour présenter B.A. Récupérer la plancha pour les grillades le midi et une friteuse (Patrice ok). Ne pas oublié le tableau électrique.
- matériel retenu par Patrice à Leclerc : 1 remorque frigo. Il s'occupe de la tireuse à bière, du percolateur de BA et des boissons. Il s'occupe également de la commande des grillades et des frites ainsi que de la charcuterie pour les sandwiches.
- La commande de pain n'est pas encore réglée. Patrice doit voir pour avoir du pain d'une taille spécifique, permettant de faire des sandwiches.
- assurance du site, WC location, Foncia parking, ouverture buvette mairie : fait
- Gérard devait demander à la mairie l'autorisation du vide grenier: fait
- pub dans Tournesol et calendrier brocante : Fait
- comme les années précédentes, la crêperie donne un accès électrique et point d'eau
- Alain Fy, Gérard, Gilbert et Jacques récupèrent le matériel de B.A le samedi à 18h. Gérard doit réserver le camion auprès de la mairie.
- Gilbert et Gérard ont installé la banderole devant Lidl. 8 grandes affiches (A0) ont été réalisées et affichées dans Bessines.
- Marie-Christine a mis en ligne sur Facebook et le site internet l'information de cette manifestation.

Gérard propose qu'on réfléchisse pour l'année prochaine à une éventuelle augmentation du tarif des exposants en faisant payer l'emplacement de leurs véhicules.

Le 8 septembre :

Les bénévoles qui souhaitent venir renforcer ceux inscrits au cours du CA seront les bienvenus pour aider aux différents postes.

- l'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Alain Fy Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Sylvie Lagrange, Philippe et Marie-Christine Allègre
- paiement des emplacements à partir de 9h : Jean-Charles qui doit récupérer un terminal de paiement auprès du crédit mutuel, Thérèse et Jeannette. Ils donneront des jetons pour les exposants qui auront un café gratuit en échange ou un verre d'une autre boisson.
- buvette à partir de 7h : Jean-Charles, Louissette, Yves, Patrice, Marcelle et Marie-Christine se partageront la buvette et la préparation des sandwiches et grillades. Si d'autres personnes sont disponibles.....
- achats de viennoiseries pour les bénévoles et de brioches à vendre : Patrice.
- WC : Jeannette donnera la clé à la demande en échange d'un objet personnel. Elle sera à la buvette et pourra être remplacée si absence.
- penser à mettre le gilet fluo B.A + badge BA (les badges seront donnés par Marie-Christine)
- prévoir eau d'avance dans cubis et remplir le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café et dans la tireuse à bière.
- Gilbert récupère les clés de la crêperie.
- Apporter le roll up (Gérard) et les flyers avec les activités (MChristine)

Pas de foodtrucks cette année.

Tarifs de vente des boissons et sandwiches : en cours

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

A ce jour, 57 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne.

Merci aux responsables de section, de rappeler à leurs membres de s'inscrire et de régler leur cotisation avant le 15 novembre 2024. Le formulaire d'adhésion est en ligne sur le site internet de l'association et a été diffusé à l'ensemble des adhérents par mail.

Gérard va faire des photocopies du bulletin pour les personnes qui n'ont pas accès à l'informatique. Il y en aura pour l'AG du 6 septembre et il faudra se manifester auprès de lui pour en demander quelques exemplaires pour vos membres qui devront le remplir et le signer. Ce document sera ensuite intégré dans la liste informatique par la secrétaire.

S'il est demandé de remplir le bulletin d'inscription et de régler sa cotisation avant le 15 novembre 2024. c'est qu'au cours de la précédente saison, certaines activités n'ont remis les cotisations de leurs membres qu'au bout de 6 mois ce qui a généré des complications de gestion et entraîné de nombreuses démarches de relance....

Il est rappelé que même les responsables/animateurs de section doivent adhérer à l'association. Pour ceux qui sont rémunérés (auto-entrepreneurs notamment). Il faudra fournir une attestation sur l'honneur indiquant que ces personnes sont à jour de leur cotisation URSSAFF.

Organisation du loto

Le bureau va rencontrer l'animateur Jamy concernant l'organisation du loto. Une convention a été signée entre lui et B.A fixant la répartition des tâches et des lots, et le règlement de son intervention. Il ne reste que quelques points à voir avec lui. Le flyer annonçant le loto va lui être adressé pour validation et 200 exemplaires lui seront donnés pour qu'il en fasse la publicité lors des lotos qu'il organise. Comme pour le vide grenier, 8 grandes affiches destinées à de l'affichage sur Bessines vont être réalisées et l'annonce du loto sera diffusé dans la presse et les réseaux sociaux.

Nous pouvons accepter jusqu'à 226 personnes. on ne prend pas de réservation.

Patrice Chotard s'occupe de commander des boissons qui seront vendues dans l'après-midi (canettes de 25cl de jus de fruits, bière, coca, orangina et ice tea ainsi que de l'eau en 50cl). Prévoir le percolateur pour le café. Prévoir un affichage des prix.

Des sandwiches seront vendus à la demande et des pâtisseries seront également proposées (flan et tarte achetés par Patrice).

Répartition des tâches :

- **Animateur** : Jamy
- **Commande de matériel** : Gilbert fera le nécessaire auprès du comité des fêtes (scène, percolateur...)
- **Installation de la salle** samedi matin à 9h. Jamy viendra également dans la matinée : Gilbert Baranger, Jacques Jamin, Gérard Turpeau, Alain Fy , Patrice Chotard, Marie-Christine et Philippe Allègre.
- **Accueil à 12h30 avec vente des cartons jusqu'à 14h**. Deux tables avec : Jeannette Baranger et Gérard Turpeau, Alain Fy et Marie-Christine Allègre. Ces personnes devront être à nouveau disponibles pour vendre des cartons à l'issue de « l'entracte ».
- **Tombola** : Marcelle Gaubert et Thérèse Blanché
- **Buvette** : Alain Fy, Martine et Patrice Chotard
- **Rangement** à l'issue du loto : les bénévoles encore présents.

Des lots sont à récupérer auprès des commerçants de la commune (listés ci-dessous) à l'aide du courrier joint.

Si d'autres personnes peuvent en récupérer auprès d'autres commerçants, merci de le signaler. Tout lot est bon à prendre pour le loto.

Gérard : le Villagio, coiffeurs Les charmes et à la Poste, l'ambassade du vin, Leclerc, Jardiland

Thérèse : la Tuilerie, la Cabane

Patrice : la CARCED

Sylvie : Atlantic lavage

Jeannette : le Puy du Fou

Gilbert : les Océades, l'ambassade du chocolat, le karting

Jacques : Gamm vert

Questions diverses :

- **Karaoké** : le karaoké aura lieu le samedi 30 novembre 2024. Un animateur a été réservé et il faut voir avec lui les modalités d'organisation.
- **AG 2025** : Gérard voit avec la mairie pour réserver la salle de la Grange en 2025 (19 ou 26 sept ou 3 oct)
- **Investissements** : si des sections ont besoin d'achat de matériel, faire remonter la demande qui sera étudiée au cours d'un prochain CA.

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange
- Samedi 30 novembre 2024 : karaoké à la salle de la Grange

Prochain conseil d'administration :
mercredi 25 septembre 2024 à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 17h00